

P.L.U

PLAN LOCAL D'URBANISME
COMMUNE DE SAINT-GERMAIN DE CALBERTE



ELABORATION
Date : 5 juillet 2018
Approuvé le : 28 septembre 2019
Éditeur : ...

Modifications - Révisions - Mises à jour

VISA
10 septembre 2019
Le Président
M. ...

Carte des Servitudes d'Utilité Publique
1:5000 **6.1**

- Légende**
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques Inscrits
Eglise (intérieur, ancien portail, y compris ses vanteaux) - Arrêté du 5 décembre 1984
 - AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales
(Se référer aux arrêtés correspondants)
 - EL10 - Parc National des Cévennes
L'ensemble du territoire communal est situé au sein du Parc National des Cévennes
 - Zone de cœur du Parc National des Cévennes
 - PM1 - Enveloppe des Zones Inondables - PPRi des bassins des Gardons et du Luch en Lozère
(enveloppe reportée à titre indicatif - pour le zonage réglementaire se reporter au PPRi joint à la présente carte)

